

COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
INFO PROF : Québec (418) 528-7763
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763

Régie de
l'assurance maladie
Québec



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Assistance aux professionnels	
Québec	(418) 643-8210
Montréal	(514) 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick	1 800 463-4776
Télécopieur	
Québec	(418) 646-0251
Montréal	(514) 873-5951

Sillery, le 26 mars 2004

À l'attention des médecins omnipraticiens exerçant dans les régions 17, 18 et au Centre de santé de la Basse-Côte-Nord et des directeurs des services professionnels des établissements visés.

Identification des lieux de dispensation de services

Les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et de votre fédération souhaitent obtenir des données plus précises quant à la dispensation des services rendus dans le cadre de l'entente particulière prévalant dans vos régions. À titre de médecin y exerçant sur une base régulière, vous devrez donc facturer vos services en utilisant le code d'établissement de l'installation où ils ont été effectivement rendus **et ce à compter de la semaine de facturation débutant le dimanche 6 juin 2004.**

Nous vous présentons au verso la liste des codes d'établissement attribués par la Régie à chacun des lieux de dispensation répertoriés pour vos territoires aux fins de la facturation. À compter du 6 juin prochain, veuillez **identifier le nom et le code d'établissement spécifique du lieu de dispensation de vos services** dans les cases appropriées de votre demande de paiement n° 1215. **Si vous rendez des services dans plus d'un point de services au cours de la même semaine, veuillez utiliser une demande de paiement distincte pour chaque lieu de dispensation comportant un numéro de facturation spécifique.**

La Régie a déjà modifié les inscriptions faites dans vos dossiers pour vous permettre la facturation dans chacun des points de service rattachés à l'établissement principal dont vous utilisez présentement le numéro de facturation (07523, 01603, 01623 ou 02603). L'établissement recevra par la suite les avis annuels de renouvellement de contrats à traiter.

Veuillez noter que les médecins dépêchés dans le cadre du mécanisme de dépannage devront également facturer avec le code d'établissement où les services sont rendus. Les demandes d'autorisation au mécanisme de dépannage devront être préparées en conséquence.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Développeurs de logiciels et facturation et agences commerciales de traitement de données – Médecine

RÉGION	ÉTABLISSEMENT	N° ÉTABLISSEMENT	SECTEUR DISPENSATION WEEK-END ET JOUR FÉRIÉ
17	Centre de santé Inuulitsivik (CH) (Puvirnituaq)	07523	15
17	CS Inuulitsivik (CLSC) (Puvirnituaq) (utiliser le numéro du CH)*	07523*	15*
17	Foyer de groupe Puvirnituaq (utiliser le numéro du CH)	07523	15
17	Dispensaire d'Ivujuvik	80175	14
17	Dispensaire d'Akulivik	80185	14
17	Dispensaire de Kuujjuarapik	80195	14
17	Dispensaire d'Inukjuak	80205	14
17	Dispensaire de Salluit	80215	14
17	Dispensaire d'Umiujaq	80455	14
17	Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CH) (Kuujjuaq)	01603	15
17	CS Tulattavik de l'Ungava – Maison de transit (CH) (Kuujjuaq)	01603	15
17	CS Tulattavik de l'Ungava (CLSC) (utiliser le numéro du CH)	01603	15
17	Centre de réadaptation Sapummivik (utiliser le numéro du CH)	01603	15
17	Dispensaire de Quaqtuaq	80225	14
17	Dispensaire de Kangiqsualujuaq (George River)	80235	14
17	Dispensaire de Kangirsuk	80255	14
17	Dispensaire d'Aupaluk	80265	14
17	Dispensaire de Kangiqsujuaq	80275	14
17	Dispensaire de Tasiujaq	80285	14
17	Foyer de groupe (CS Tulattavik de l'Ungava (utiliser le numéro du CH))	01603	15
18	Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CH) (Chisasibi)	01623	15
18	CCSBJ (CLSC) (Chisasibi)	95192	14
18	Unité de vie Mistissini (utiliser le numéro du dispensaire de Mistissini)	80325	14
18	Foyer de groupe Upaaihckush – Mistissini (utiliser le numéro du dispensaire de Mistissini)	80325	14
18	Foyer de groupe Weesapou – Chisasibi (utiliser le numéro du CH)	01623	15
18	Dispensaire de Whapmagoostui	80295	14
18	Dispensaire de Wemindji	80305	14
18	Dispensaire de Eastmain	80315	14
18	Dispensaire de Mistissini	80325	14
18	Dispensaire de Waswanipi	80335	14
18	Dispensaire de Nemiscau	80345	14
18	Dispensaire de Waskaganish	80355	14
18	Ouje-bougoumou Healing Centre	80365	14
09	Centre de santé de la Basse Côte Nord (CH) (Blanc-Sablon)	02603	15
09	Centre de santé de la Basse Côte Nord (CLSC) (Blanc-Sablon) (utiliser le numéro du CH)	02603	15
09	Pavillon Dr Donald G. Hodd (Harrington Harbour)	80465	14
09	Point de service La Tabatière	80375	14
09	Point de service Rivière Saint-Augustin	80385	14
09	Point de service Rivière Saint-Paul	80395	14
09	Point de service Mutton Bay	80405	14
09	Point de service Kegaska	80415	14
09	Point de service Chevery	80425	14
09	Point de service Tête-à-la-Baleine	80435	14
09	Point de service Aylmer Sound	80445	14
09	Centre de santé d'Unamen Shipu (La Romaine)	80475	14
09	Centre de santé de Pakua Shipi (St-Augustin)	80485	14